



(Suite de la page 9)

En ce qui concerne les sept bénévoles qui encadrent le Conseil Municipal des enfants j'imagine qu'il n'en sera pas autrement.

Quant à la bibliothèque municipales les sept bénévoles (ce ne sont pas les mêmes) aidés par notre employé municipal viennent d'effectuer le déménagement et je sais qu'ils ne vont pas regretter l'ancien local.

Si cet espace est prioritairement réservé aux associations Gajanaises, il est évidemment disponible pour les particuliers avec un tarif très préférentiel pour les Gajanais.

Cette inauguration fait l'objet d'un programme ambitieux tout au long de la semaine prochaine avec des animations conduites par les associations, par la bibliothèque, par le conseil municipal des enfants, le tout soutenu et coordonné par la mairie, avec l'aide financière de la communauté de commune Leins Gardonnenque, du Conseil Général, ainsi que des entreprises Fernandez et SKS. Avec ce programme nous avons voulu mettre en place un événement qui marque, montrer la diversité des utilisations que permet ce nouvel outil, enfin amener l'ensemble des Gajanais dans ce lieu afin qu'ils se l'approprient.

Pour cela il fallait un programme large et divers, c'est ainsi que vont être proposés du Jazz, du théâtre, une animation sur la tradition taurine locale, des cours de gym et de yoga, des spectacles pour les enfants, un atelier de couture, une invitation à une répétition de la chorale, une séance de cinéma avec à l'affiche « kirikou et les bêtes sauvages » en présence d'une co-réalisatrice du film, une soirée familiale autour des jeux de société, la journée anniversaire du jumelage avec la mounjéado le soir qui est un espèce de cassoulet à la mode Ariégeoise, et enfin pour s'aérer un peu une randonnée pédestre.

Je ne veux surtout pas oublier de dire que lors de la soirée taurine de lundi notre ami Hubert Soriano fera une exposition photographique sur la bouvine dans le hall d'entrée, que pour la journée de jumelage notre ami Denis Poudevigne fera une exposition de motos anciennes dans l'espace situé sous la

bibliothèque, que pendant toute la semaine vous pourrez contempler dans le cercle une exposition d'archives sur le thème «des inaugurations à Gajan » réalisée par notre ami Alain Delage, et dans la bibliothèque une exposition des réalisations et des projets de nos jeunes amis du conseil municipal des enfants. Enfin dans cette salle est exposé durant toute la semaine le travail photographique de Jean Michel André qui nous montre Gajan ainsi que quelques Gajanais ou Gajanaises, avec son regard d'artiste.

Pour terminer je souhaite donner quelques précisions sur le nom de La Davalade que nous avons choisi. Il y a plusieurs raisons :

D'une manière générale les noms donnés à Gajan relèvent soit de l'histoire du village, soit sont caractéristiques des lieux.

La Davalade est le nom que j'ai toujours entendu pour désigner ce lieu.

La Davalade en patois Gardois veut dire « descendant » ce qui est bien une caractéristique du lieu.

Enfin c'est un mot original qui sonne rond et qui tout simplement nous a plu.

La Davalade c'est aussi un domaine et un rosé AOC de Tavel. Vous aurez d'ailleurs la possibilité de le déguster tout à l'heure à l'apéritif mais attention il y a seulement quelques bouteilles. Faute de Tavel je vous recommande le duché D'UZES rouge 2006 de l'Orée des Leins de Fons, fait avec des raisins du Mont de Camp de Gajan.

Je vous remercie de votre écoute et je passe la parole à Damien puis à William en espérant que leurs propos soient plus courts que les miens.

Renaud ANDRE



## LA DAVALADE: ESPACE DE THÉÂTRE EN DEVENIR !

Ce samedi 24 novembre le public est venu nombreux applaudir la compagnie des 3 margots, dans une pièce de Molière, le mariage forcé. L'histoire de Sganarelle est à bien des égards contemporaine, tant il est question d'argent, de séduction, de passion... Un mélange de scènes alternant farces et délires qui a su conquérir l'ensemble de l'assistance. En fin de représentation un échange avec les acteurs, tous très talentueux a été improvisé autour d'un verre de l'amitié. Moment rare de rencontre, de convivialité et de discussions autour de la pièce et du jeu des acteurs. La troupe de Marguerittes qui ne réunit que des amateurs s'est dit ravie de jouer à Gajan dans ce nouveau foyer très agréable. Afin de continuer à nous enchanter, nous faire rêver, donner le goût

du théâtre, le responsable de la compagnie s'est dit prêt à revenir bientôt pour nous présenter un autre spectacle.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LEINS GARDONNENQUE

Force est de constater que la commission communication de la communauté de communes fonctionne mal. Le 2ème bulletin est en cours de préparation depuis très longtemps mais ne sort pas !!!

En attendant cette parution quelques informations générales :

La politique enfance jeunesse se met en place et les actions en direction des plus petits et des plus grands sont en plein développement (centres de loisirs étendus à tous les mercredis, animations ados...)

La compétence petite enfance a été prise (crèches...) elle sera effective au 1 janvier 2008. Il faut préciser que les associations qui gèrent actuellement les crèches restent en place.

Les trois zones d'activités déclarées d'intérêt communautaire à la Rouvière, St Génies de Malgoires et Moussac progressent. Pour chacune d'entre elles la révision du POS est lancée et un bureau

d'études a été désigné pour la réalisation des études préalables.

La prise de compétence assainissement collectif est à l'étude. Un diagnostic financier et technique est en cours

Nous avons opté pour bénéficier d'un service de gestion et de prévision du risque d'inondation. Chaque commune peut maintenant se connecter sur le site Predict service et accéder à la conférence audio pour obtenir une analyse commentée de la situation.

Le conseil communautaire au cours de sa séance du 11 décembre 2007 a décidé de l'acquisition de 380 m<sup>2</sup> de bureau à St Génies de Malgoires pour loger les services de la communauté.

Karine ANGOSTO est notre nouvelle directrice. Elle a été nommée en remplacement d'Elisabeth DUMAS qui part à la retraite.



## DÉBROUSSAILLAGE DU REMBLAI RFF

**L**a SNCF ou plus exactement RFF (réseau ferré de France) a commandé à l'ONF (office national des forêts) la réalisation du débroussaillage du remblai de la voie ferrée entre le viaduc et le pont royal. L'objectif recherché est double, limiter les risques d'incendie et d'autre part supprimer les risques de chutes d'arbres sur la voie.

Nous sommes intervenus pour limiter les coupes mais l'ONF a estimé que seuls les chênes devaient être conservés.

Le comble a été que des agents de RFF (peu scrupuleux) sont venus avec une autorisation de leur hiérarchie couper les chênes bien nettoyés et élagués, laissés par l'ONF. C'est ainsi que, côté plaine à proximité du viaduc, la quasi-totalité des arbres sont coupés sur environ 100 m, alors que la densité des chênes était importante sur cette zone. Il a fallu une vigoureuse intervention du maire sur le site pour stopper ces agissements, à nos yeux scandaleux.

## AIDES A DOMICILE

**R**ester autonome, oublier sa solitude : Quelles aides ?

Le 30 novembre dernier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Gajan présidé par le maire, Renaud ANDRÉ, réunissait les principaux partenaires de l'aide à domicile autour des aînés de la commune. Une réunion qui avait pour but de mettre un peu de lumière dans le labyrinthe des instances chargées de l'évaluation des besoins et des prestations de services pour les personnes dont la mobilité et l'autonomie sont temporairement ou définitivement réduites.

Une vingtaine de personnes étaient présentes, accueillies chaleureusement et en musique.

L'ADMR, Présence 30, le CLIC (Comité Local d'information et de coordination gérontologique ainsi que les assistantes sociales du secteur, Madame soudet pour le Conseil Général et Madame EYSSETTE pour la MSA ont présenté tour à tour les aides possibles, de l'aide ménagère, à la télé-assistance en passant par les soins à domicile et le portage de repas sans oublier les Chèques Domicile Liberté.

Pour résumer, si vous avez besoin d'aide soit à cause d'une perte d'autonomie due à l'âge, soit suite à une maladie ou un accident, la marche à suivre est de contacter le CLIC à Uzès par téléphone. Des conseillères vous aiguilleront

alors vers les services et associations qui répondront le mieux à votre attente. Vous pouvez aussi en parler directement à votre médecin traitant qui constatera votre degré de dépendance physique et vous orientera vers l'assistante sociale de votre secteur qui, elle, évaluera votre perte d'autonomie dans votre cadre de vie, et établira un dossier de demande d'aide (adressé au Conseil Général). Ensuite vous serez dirigés, selon la nature des prestations à fournir, vers l'ADMR ou Présence 30.

L'ADMR met à votre disposition du personnel pour vous aider dans les tâches ménagères, vous accompagner dans les magasins ou à vos rendez-vous médicaux ou paramédicaux. Cette association peut envoyer chez vous un technicien pour installer un système de téléalarme : Vos proches seront ainsi avertis s'il vous arrive un malaise, un accident ou un souci.

L'ADMR vous aide aussi à aménager votre maison pour la rendre plus conforme à votre handicap ou manque de mobilité.

Vous pouvez aussi être aidé pour le petit bricolage ou le petit jardinage.

PRÉSENCE 30 propose de son côté une aide à domicile pour le ménage et les courses, un service de télé-assistance également, et un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

*(Suite page 13)*



(Suite de la page 12)

Ce dernier service doit être prescrit par le médecin traitant et il sera pris en charge par la sécurité sociale.

Vous pouvez aussi avoir accès pour une durée indéterminée, pour un temps défini ou même pour un accueil de jour dans une des maisons d'accueil réservées aux personnes ayant besoin d'un cadre de vie sécurisé. La Regordane, à LA CALMETTE propose ainsi des studios équipés d'un coin cuisine avec un personnel à disposition pour toutes les tâches que vous ne pouvez plus effectuer seul.



Bien sûr toutes ces prestations ont un coût, mais la plupart peuvent être partiellement ou entièrement prises en charge soit par la sécurité sociale ou la mutualité sociale agricole soit par le Conseil Général. Certaines prestations sont facturées en fonction de votre handicap ou de votre dépendance, d'autres en fonction de votre revenu. Dans tous les cas vous obtiendrez les informations nécessaires soit en vous adressant au CLIC d'Uzès, soit au CCAS de la Mairie de Gajan, ou encore en vous adressant à l'assistante sociale de notre secteur.

Et si la solitude vous pèse, n'hésitez pas à rejoindre l'association « les MIMOSAS » qui propose des rencontres, des sorties, des activités, ou alors rendez-vous régulièrement à la bibliothèque où vous trouverez un cadre agréable, un accueil chaleureux et des livres en gros caractères pour les yeux fatigués. Les bibliothécaires peuvent également vous apporter des livres chez vous. Il suffit de téléphoner à la mairie ou à la bibliothèque et les bibliothécaires prendront contact avec vous.

Françoise Lienhard

#### **CONTACTS :**

CCAS Mairie de Gajan 04 66 81 13 38

CLIC Uzès 04 66 04 75 20

Présence 30 : référente locale Madame Violette Lauret 04 66 81 14 07

ADMR 04 66 63 71 35

Soins : Hôpital d'Uzès 04 66 63 71 35

Assistantes sociales : Madame Soudet 04 66 03 48 00

Madame Eyssette 04 66 80 87 81

## **UNE ÉCOLE MATERNELLE INAUGURÉE...**

**L**e vendredi 19 octobre a eu lieu d'Académie et de M William Dumas notre l'inauguration de l'école maternelle de député, a coupé le ruban officialisant ainsi Fons. Mme Mascart, présidente du l'existence du bâtiment. syndicat, en présence de M L'Inspecteur



DE BONNES CHOSES...

Les mariages du semestre



La rentrée des écoles



...ET DE MOINS BONNES !!!

La Mairie visitée dans la nuit du 29 au 30 novembre